



ENQUETE PUBLIQUE
ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES
CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS
D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de Jerry MUSEUX, rue du Fayt, 4 à 5650 FRAIRE en vue d'obtenir le permis unique pour :

- la régularisation d'une étable (dimensions : 20,50 m x 5,38 m) pour 40 veaux érigée sans permis d'urbanisme ;
- la régularisation d'un puits foré en 2013 en vue de l'installation d'une prise d'eau ;
- le maintien en activité d'une exploitation agricole bovine (290 têtes dont 250 âgées de plus de 6 mois).

Situation : rue du Fayt, 4 à 5650 FRAIRE

PUN.05/BT2023 – dossier n° 10003101

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 22/01/2024

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
15/01/2024	22/01/2024	Service environnement Place de l'Hôtel de Ville n° 5 5650 WALCOURT Le 06 février 2024 à 12h00	Administration communale Service Environnement Place de l'Hôtel de Ville n° 5 5650 WALCOURT

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

L'autorité chargée d'apprécier le caractère complet et recevable du dossier de demande estime qu'une étude d'incidence sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable du mardi au vendredi de 9 à 12 h. Suite aux mesures covid19, il est nécessaire de prendre rendez-vous.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après midi, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du Service Environnement (tél : 071/61.06.19 adresse mail : benoit.tournay@walcourt.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par Monsieur Benoît TOURNAY, Service Environnement (tél : 071/61.06.19 adresse mail : environnement@walcourt.be).

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du Service Environnement, place de l'Hôtel de Ville, 5 à 5650 WALCOURT, du Fonctionnaire Technique (SPW ARNE, DPA, Direction de Namur, avenue Reine Astrid n° 39 à 5000 NAMUR : 081/71.53.00 - rgpe.namur.dpa.dgarne@spw.wallonie.be) ou du Fonctionnaire délégué (SPW DATU, place Léopold, n° 3 à 5000 NAMUR : 081/24.61.11 – rgpe.namur.dgo4@spw.wallonie.be).

Le Collège communal est compétent pour prendre la décision sur la présente demande.

Le Directeur général,
(s)

C. GOBLET

WALCOURT, le 12/01/2024

La Bourgmestre
(s)

Ch. POULIN